

ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
AIRE D'ETUDE DU VILLAGE DE:  
**INUKJUAQ**

REFECTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

RAPPORT PRESENTE AU  
MINISTERE DES TRANSPORTS DU QUEBEC  
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PAR  
AMENATECH INC.  
345, boul. Industriel  
Sherbrooke (Québec)  
J1L 1X8

Novembre, 1984



## TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES FIGURES	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES ANNEXES	iii
EQUIPE DE TRAVAIL	iv
REMERCIEMENTS	v
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT	2
3.0 DEFINITION DES TERMES	4
4.0 METHODOLOGIE	6
4.1 Cadre théorique	6
4.2 Méthodes et techniques	8
4.2.1 Recherche de la documentation	8
4.2.2 Intégration des données	10
4.2.3 Délimitation des zones de potentiel archéologique	10
5.0 AIRE D'ETUDE	18
5.1 Localisation	18
5.2 Géologie et physiographie	18
5.3 Milieu biophysique	22
5.3.1 Climat actuel	22
5.3.2 Flore	22
5.3.3 Faune	23
5.4 Paléoenvironnement post-glaciaire	24



6.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	26
6.1 Période préhistorique	26
6.1.1 Occupations paléoesquimaudes	27
6.1.2 Occupations néoesquimaudes	30
6.1.3 La question des norrois précolombiens	33
6.2 Période historique	34
6.2.1 Les européens et euro-canadiens	34
6.2.2 Les Inuit	37
7.0 DONNEES D'ANALYSE	39
7.1 Données archéologiques	39
7.2 Données de pré-inventaire	44
8.0 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS	53
8.1 Intégration des données	53
8.2 Description des critères	54
9.0 ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	58
9.1 Zones de potentiel fort	58
9.2 Zones de potentiel moyen	58
9.3 Zones de potentiel faible ou nul	59
10.0 RECOMMANDATIONS	64
11.0 BIBLIOGRAPHIE	67



## LISTE DES FIGURES

	PAGE
Figure 1. Localisation de l'aire d'étude	19
Figure 2. Aire d'étude	20



## LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1.	Délimitation des zones de potentiel archéologique: critères généraux	17
Tableau 2.	Sommaire des principales caractéristiques et des interprétations des sites archéologiques rapportés dans la région de la baie du Diana	40
Tableau 3.	Délimitation des zones de potentiel archéologique: critères particuliers	55
Tableau 4.	Description sommaire des zones de potentiel archéologique dans l'aire d'étude	60



**LISTE DES ANNEXES**

- Annexe A.            Distribution des sites archéologiques situés dans  
                         et à proximité de l'aire d'étude
- Annexe B.            Délimitation des zones de potentiel archéologique  
                         situées dans l'aire d'étude



**EQUIPE DE TRAVAIL**

L'équipe de travail était composée des personnes suivantes:

.. CHEF DE SERVICE - MILIEU HUMAIN

René Allaire, B.Urb.

. CHARGE DE PROJET

Ian Badgley, B.A., M.A.

. EQUIPE

Richard Mailhot, B.Sc., cartographie

Ghyslaine Labelle, B.Sc., anthropologie

Dominique Saint-Germain, secrétaire



## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes et les organismes suivants pour leur précieuse collaboration dans le cadre de la présente étude:

- . Monsieur Denis Roy, archéologue, Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec, pour la documentation prêtée par le ministère;
- . Madame Lorraine Brooke, directrice de la Division de recherche de la Société Makivik, et Monsieur William Kemp, assistant à la recherche, de la même société, pour leur aide dans la recherche de la documentation pertinente à notre étude;
- . Monsieur Jean-François Moreau, professeur d'archéologie, du Laboratoire d'Archéologie de l'UQAM, qui a facilité notre accès aux fiches d'enregistrement des sites entreposées au Laboratoire de l'UQAM;
- . De l'Institut Culturel Avataq Inc.; messieurs Johnny Epoo, président, et Barry Gunn, directeur général, pour réalisation des démarches auprès des conseils municipaux lors du pré-inventaire archéologique;
- . le conseil municipal d'Inukjuak ainsi que les informateurs qui ont contribué à la réalisation de cette étude.





## 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport a pour sujet l'étude de potentiel archéologique des environs immédiats du village d'Inukjuak, au Nouveau-Québec. Cette étude s'inscrit dans le cadre des études d'impact sur l'environnement du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires des municipalités inuit du Nouveau-Québec.

Dans les pages qui suivent, nous présentons une description du mandat, la méthodologie utilisée, les principales caractéristiques de l'aire d'étude et nous ferons un résumé de l'occupation humaine du territoire étudié. Un résumé des données d'analyse (archéologiques, historiques et informations recueillies auprès des informateurs inuit locaux) et l'interprétation de ces données suivra. Enfin, une description succincte des zones de potentiel archéologique délimitées et nos recommandations concernant les interventions archéologiques à entreprendre dans l'aire d'étude complètent ce rapport.

Deux (2) annexes cartographiques sont jointes au présent rapport: la première représente la localisation des sites déjà connus avant la présente étude, alors que la deuxième délimite les différentes zones de potentiel archéologique identifiées lors de cette étude.



## 2.0 MANDAT

En juillet 1984, le Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec confiait à la firme Aménatech inc., un mandat pour effectuer l'étude de potentiel archéologique d'une aire d'étude pré-déterminée s'étendant dans un rayon de 5 km du village d'Inukjuak, au Nouveau-Québec. Les buts de ce mandat étaient les suivants:

- . déterminer le potentiel archéologique de l'aire d'étude en se basant sur les données préhistoriques, ethno-historiques, historiques et biophysiques pertinentes à cette aire;
- . qualifier et justifier le potentiel archéologique déterminé en pondérant les données ayant servi à l'étude;
- . délimiter et cartographier les différentes zones de potentiel archéologique sur les fonds de carte topographiques à l'échelle 1:20 000;
- . proposer, le cas échéant, des mesures d'intervention à entreprendre afin d'atténuer les impacts des travaux de construction aéroportuaire sur les sites archéologiques connus ou possiblement compris dans l'aire d'étude;
- . produire un rapport final comportant:
  - une description de la méthodologie utilisée dans l'étude;



- une description des caractéristiques biophysiques générales de l'aire d'étude;
- un résumé de l'occupation humaine du territoire compris dans l'aire d'étude, incluant une description des sites archéologiques déjà inventoriés à l'intérieur et autour de cette aire d'étude;
- la présentation des résultats de l'analyse, de l'intégration et de l'interprétation des données à l'étude;
- un tableau synthèse des résultats de l'étude de potentiel et les recommandations formulées suite à cette étude.

De plus, ce mandat exigeait:

- . l'intégration, dans l'analyse des données, des informations concernant la connaissance de sites archéologiques par la population locale; ces informations ont été recueillies auprès des informateurs inuit locaux. Cette étude était sous la responsabilité conjointe de l'Institut culturel Avataq et du ministère des Transports du Québec;
- . la rédaction de deux (2) résumés (un en anglais et l'autre en français) comprenant toutes les informations essentielles et pertinentes à la compréhension de l'étude.



### 3.0 DEFINITION DES TERMES

Les archéologues utilisent, dans le cadre des études de potentiel archéologique, des termes qui sont plus ou moins spécifiques aux disciplines archéologique et géographique. Il devient dès lors nécessaire, afin de minimiser la confusion, de définir les principaux termes auxquels nous ferons référence. Voici donc, afin de faciliter la compréhension du présent rapport, quelques définitions qui, nous l'espérons, sauront aider le lecteur:

**Aire:** Dans le cadre de la présente étude, cet espace géographique comprend les terres fermes situées dans un rayon de 5 km du village.

**Zone:** Espace plus ou moins étendu, situé à l'intérieur de l'aire d'étude et caractérisé par une combinaison d'attributs morpho-sédimentologiques spécifiques. Les différentes zones sont distinguées lors de l'interprétation géomorphologique des photos aériennes et des cartes topographiques.

**Région:** Espace relativement étendu à l'intérieur duquel l'aire d'étude est située. Une région est délimitée, au niveau géographique, par un ensemble d'éléments physiques (soit géologiques, géomorphologiques, etc.) et environnementaux (i.e., flore et faune, etc.) présentant une certaine homogénéité. Au niveau archéologique, il s'agit d'un espace qui regroupe un ensemble de ressources biophysiques ayant favorisé



l'implantation humaine (ex.: région de la baie du Diana, région nord-ouest de la baie d'Ungava, etc.).

**Territoire:** Ensemble de régions caractérisées par des phénomènes biophysiques spécifiques, et dont les limites géographiques sont identifiables. Il s'agit en fait d'un grand espace "écologique" (i.e., le Moyen Nord, la partie orientale de l'Arctique canadien, etc.). Le territoire constitue aussi une réalité culturelle, au niveau des stratégies d'adaptation adoptées par les groupes humains.

**B.P.:** Terme exprimant le nombre d'années "avant aujourd'hui", soit "Before the Present" (B.P.). Le présent étant établi à 1950 de l'ère chrétienne, la date de 2000 B.P. équivaut donc à 2000 ans avant 1950 de notre ère, soit à 50 ans avant Jésus-Christ.



## 4.0 METHODOLOGIE

### 4.1 Cadre théorique

L'étude de potentiel archéologique d'une aire donnée vise à déterminer de façon théorique les endroits les plus susceptibles d'avoir été occupés ou utilisés par les groupes humains. Cette démarche implique une évaluation critique des caractéristiques des milieux biophysiques de la région concernée (qui ont connu une évolution diachronique) en fonction des modes d'adaptation culturelle qui s'y manifestaient. Il s'agit donc, dans cette étude, d'identifier des emplacements de sites probables en fonction des schèmes d'utilisation des terres qui furent privilégiés dans la région concernée à travers le temps. Pour ce faire, nous évaluerons les différents milieux biophysiques en tenant compte de l'évolution biophysique de ceux-ci, qui influençait le choix de l'emplacement des sites par les populations humaines.

Théoriquement, la distribution géographique des sites archéologiques d'un groupe culturel donné reflète la disponibilité spatio-temporelle des ressources biologiques et physiques exploitées par ce groupe. Ceci est particulièrement vrai pour les chasseurs-pêcheurs-cueilleurs qui ne produisaient pas leur nourriture et n'exerçaient que des activités prédatrices pour survivre. Afin d'illustrer les liens possiblement existants entre les adaptations culturelles et les variables environnementales contemporaines à ces adaptations dans la région, nous avons privilégié dans le cadre de cette étude l'approche écologique-culturelle.



Ces liens sont dynamiques et systémiques. Les groupes culturels tendent à s'adapter aux conditions environnementales (éléments biologiques, géographiques). Cette adaptation est aussi fonction du répertoire culturel de ces groupes. Par ailleurs, en raison du caractère systémique des liens entre les adaptations culturelles et les variables environnementales, un ou plusieurs changements dans les modes d'adaptation (changements technologiques, sociaux ou idéologiques) ou dans les variables environnementales produisent des modifications à la fois directes et indirectes sur les autres composantes des schèmes culturels (schèmes d'établissement, technologie, etc.).

Malgré la flexibilité de la structure des liens entre les différentes composantes culturelles et les phénomènes environnementaux, il est possible de dégager certains paramètres d'adaptation caractérisés par une continuité temporelle. Cette continuité se présente, dans un premier temps, au niveau des correspondances générales entre les différents schèmes d'établissement observés dans la région. Ceci pourrait s'expliquer par une constance chronologique dans les ressources alimentaires exploitables par l'homme et par des similarités au niveau des modèles d'exploitation de ces ressources à travers le temps. Comme le démontre le cas des différentes formes d'adaptations culturelles privilégiées par les groupes humains de l'Arctique qui, à quelques exceptions près, impliquèrent l'exploitation d'un ensemble d'espèces biologiques communes.

La continuité dans le temps entre les différents schèmes culturels d'une même région s'exprime par les types d'emplacements de sites choisis par les groupes concernés. Il s'agit des emplacements de situation géographique particulière présentant des



combinaisons d'attributs physiques convenant à l'implantation d'un site. Dans la plupart des cas, les combinaisons d'attributs physiques de l'emplacement choisi et occupé par l'homme varient selon la fonction du site qui y est établi. Ainsi, les sites de fonctions semblables appartenant à différents groupes culturels dans une région donnée sont situés à des endroits présentant essentiellement les mêmes attributs physiques. C'est donc l'identification de ces caractéristiques physiques ainsi que leur distribution spatiale dans l'aire étudiée qui fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique.

L'examen critique des différents milieux nous conduit à établir les critères nécessaires pour l'évaluation du potentiel archéologique de ceux-ci.

#### 4.2 Méthodes et techniques

##### 4.2.1 Recherche de la documentation

L'étude de potentiel archéologique exige, au préalable, une recherche de la documentation disponible traitant de l'occupation humaine de la région où est située l'aire d'étude. Ceci implique, dans un premier temps, l'étude de la documentation archéologique (incluant la recherche des sites archéologiques enregistrés dans les archives), ethno-historique et historique. Dans un deuxième temps, elle implique la consultation des données concernant l'environnement actuel et le paléo-environnement du territoire. Cette recherche de la documentation a été effectuée afin:





- de prendre connaissance de l'histoire culturelle de la région où est située l'aire d'étude;
- de localiser, le cas échéant, les sites préalablement enregistrés à l'intérieur de cette région ainsi que dans l'aire d'étude;
- préciser à partir des données provenant des sites archéologiques déjà connus, les caractéristiques du milieu physique des emplacements de sites de différentes fonctions, l'appartenance culturelle et la chronologie de ces sites;
- de reconstituer les conditions paléo-environnementales qui ont prévalu lors des différentes phases culturelles;
- d'identifier les ressources privilégiées à travers le temps par les groupes humains lors de leurs activités de subsistance sur le territoire en général et dans l'aire d'étude en particulier.

La recherche bibliographique a donc pour but l'acquisition des données nécessaires pour identifier les schèmes d'adaptation culturelle qui se manifestaient dans le territoire et la connaissance des caractéristiques des milieux biophysiques à l'intérieur desquels ces adaptations furent possibles. Ces données représentent la base requise pour établir les paramètres d'évaluation du potentiel archéologique de lieux particuliers compris dans l'aire d'étude.



#### 4.2.2 Intégration des données

Les paramètres d'évaluation sont établis à partir de l'intégration des données culturelles et biophysiques.

Cette intégration implique premièrement l'organisation typologique des sites de fonctions différentes et, si possible, leur organisation selon leur appartenance culturelle et la chronologie de l'occupation observée sur ces sites. Dans l'élaboration de cette organisation, nous tenons compte également du paléo-environnement et de l'environnement de la période historique. Il s'agit, en effet, de reconstituer les schèmes d'établissement et d'exploitation qui sont directement liés aux milieux biophysiques d'une région.

Deuxièmement, l'intégration des données a pour but la hiérarchisation des principales variables physiques spécifiques aux différents types de sites. La pondération de telles variables permet de déterminer les endroits les plus susceptibles d'avoir été exploités par les groupes qui se succédèrent dans la région et de préciser des paramètres pratiques pour la délimitation des zones de potentiel archéologique à l'intérieur de l'aire d'étude.

#### 4.2.3 Délimitation des zones de potentiel archéologique

La délimitation spatiale des zones de potentiel archéologique est réalisée à l'aide de l'étude des photographies aériennes et des cartes topographiques de l'aire à l'étude. Il s'agit de l'interprétation spatio-temporelle de nombreuses variables (le relief local, la composition des dépôts de surface, etc.) qui, selon les critères préalablement établis, furent



privilégiées par des groupes humains pour des fins d'établissement ou d'exploitation. Cette interprétation tient compte des processus naturels impliqués et des modifications subies par le paysage de l'aire d'étude suite à la dernière déglaciation (i.e., changements dans l'orientation et l'étendue des réseaux hydrographiques, l'encaissement des rivières, etc.). Tel que l'atteste la documentation archéologique, ces modifications post-glaciaires eurent des répercussions sur la distribution spatiale des lieux propices aux installations humaines lors des différentes périodes culturelles. La présente étude implique donc la délimitation des zones de potentiel archéologique en rapport avec le développement du terrain.

En somme, les trois (3) étapes comprises dans la présente étude de potentiel archéologique visent principalement l'établissement des paramètres, des critères d'évaluation nécessaires à la détermination des endroits particuliers qui, à travers le temps, furent convenables pour une utilisation par les groupes humains adaptés à une région donnée. Ces critères, élaborés à partir de l'intégration des données de base provenant de la recherche de la documentation, sont regroupés en deux (2) catégories: les critères culturels et biophysiques.

La première de ces catégories permet d'identifier les adaptations socio-économiques des groupes culturels qui ont occupé la région concernée. La deuxième catégorie permet la mise en place spatio-temporelle des ressources à la fois physiques et biologiques qui furent exploitées par ces groupes culturels. C'est donc à partir de l'étude des liens systémiques entre ces deux (2) catégories de données que les différentes zones de potentiel archéologique d'un territoire donné sont délimitées.



Les critères d'évaluation sont organisés en fonction de trois (3) classes de potentiel archéologique: fort, moyen et faible ou nul. Comme le tableau 1 l'indique, chacune de ces classes peut être définie par un ensemble de variables biophysiques distinctes. Pourtant, il est évident que ces ensembles demeurent théoriques et qu'ils ne peuvent rendre compte de la totalité des combinaisons biophysiques possibles dans un territoire, ni des changements environnementaux impliqués dans le développement du terrain. De plus, l'utilisation des critères est compliquée par l'introduction d'un certain biais anthropologique. Par exemple, l'identification provisoire des lieux propices à l'occupation humaine se base sur des informations incomplètes concernant les schèmes d'utilisation des terres pratiqués lors des différentes périodes culturelles. Ainsi, la délimitation des différentes zones de potentiel archéologique à partir des critères pré-établis est sujette, de part et d'autre, à quelques restrictions pratiques ainsi qu'à une certaine liberté d'interprétation.

Nous insistons sur le fait que les critères d'évaluation n'ont qu'une valeur relative; l'importance de chaque variable pour l'évaluation du potentiel archéologique des divers emplacements varie en fonction des autres variables auxquelles elle est associée. Ceci signifie, de plus, que les variables ne s'appliquent pas nécessairement à la délimitation d'une seule catégorie de potentiel. Par exemple, selon le contexte topographique, la localisation des plans et cours d'eau, les emplacements présentant des caractéristiques morpho-sédimentologiques semblables pourraient constituer des zones de différents degrés de potentiel. C'est donc l'évaluation de



l'importance relative d'une variable particulière en combinaison avec d'autres variables qui est primordiale pour la détermination des différentes zones de potentiel archéologique.

Deuxièmement, nous constatons que les différentes classes de potentiel délimitées selon ces critères ont une signification strictement comparative. En effet, les zones de potentiel fort, moyen et faible ne distinguent que trois (3) degrés généraux de probabilité concernant la présence de sites archéologiques reconnaissables; elles ne rendent compte ni de l'intensité possible ni du caractère hypothétique de l'utilisation humaine de ces endroits (taille numérique des groupes, saison probable de l'occupation, etc.). La clarification de ces derniers aspects exigerait une étude détaillée des sites archéologiques fouillés dans la région, étude d'une envergure dépassant celle faisant l'objet du présent mandat.

En troisième lieu, notons que quelques critères utilisés dans cette étude paraissent se référer à certaines saisons de l'année. Mentionnons, par exemple, le critère de l'efficacité du drainage. Ce critère, peu important semblerait-il, pour l'identification des emplacements propices à une utilisation hivernale, suggère que l'étude s'oriente surtout vers la détermination des lieux convenables aux établissements non hivernaux. Cependant, comme nous l'avons remarqué, les critères d'évaluation ne s'appliquent pas nécessairement de la même manière à la délimitation des différentes zones de potentiel. En outre, les spéculations concernant des problèmes spécifiques (telle la délimitation des lieux qui furent possiblement les plus appropriés aux différentes utilisations saisonnières) demandent l'intégration lors de l'évaluation de données plus spécifiques (le comportement



et les habitats préférés par les espèces fauniques occupant le territoire, le caractère topographique des zones particulières, etc.). Ainsi, malgré des suggestions semblant implicites dans certains critères, la détermination des zones de potentiel archéologique n'implique pas d'hypothèse quant à l'occupation ou à l'utilisation saisonnière des endroits délimités.

Tenant compte de ces dernières précisions, les trois (3) zones de potentiel archéologique différentes présentées dans cette étude pourraient être définies de la façon suivante.

#### Zones de potentiel fort

Les zones de potentiel fort (zones A) comprennent les lieux qui, en terme morpho-sédimentologique et géographique, paraissent avoir été les plus favorables à l'occupation ou à l'utilisation humaine. Idéalement, ces lieux sont caractérisés par des emplacements bien drainés, ils présentent une surface plus ou moins horizontale, et sont situés au bord des plans et cours d'eau majeurs et à proximité des niches écologiques des principales ressources biologiques exploitées par les groupes culturels de la région. De tels lieux incluent une variété de formes géomorphologiques (les terrasses, les deltas, les plages, etc.) constituées de sable, de sable et de gravier et, dans des cas particuliers, de blocs et de galets. Ces zones pourraient aussi inclure d'autres endroits spécifiques qui, quoique physiquement moins propices à l'établissement humain, purent vraisemblablement être fréquentées par les groupes humains (par exemple, emplacements funéraires et lieux d'entreposage).



### Zones de potentiel moyen

Les zones de potentiel moyen (zones B) comprennent des lieux qui, à première vue, semblent moins propices à l'occupation humaine. Ces zones comprennent les lieux moins bien drainés qui sont situés à une distance variable des milieux favorables à l'exploitation efficace des ressources biophysiques. Au niveau pédologique, ces zones sont caractérisées par des couches relativement minces de matériaux granuleux déposées directement sur le socle rocheux et par des sols dits imperméables (limon-argile, etc.). Ces emplacements pourraient aussi être localisés le long de plans et de cours d'eau de différentes dimensions. Dans ce dernier cas, c'est la composition morpho-sédimentologique de la zone qui détermine le degré de potentiel archéologique de la zone en question.

D'autre part, les zones de potentiel moyen pourraient comprendre des emplacements physiquement comparables à ceux des zones de potentiel fort mais qui se trouvent éloignés des principales niches écologiques des ressources exploitées par les groupes culturels et des réseaux hydrographiques. De tels endroits incluent les terrasses et les paléo-rivages très élevés, les bords des lacs et des étangs situés à haute altitude et les berges de sable et de cailloutis des ruisseaux. Dans ce cas, c'est la situation géographique et/ou la localisation des plans et cours d'eau qui prédominent dans l'évaluation du potentiel.



### Zones de potentiel faible ou nul

Les zones de potentiel faible ou nul (zones C) sont celles qui, en raison de leur caractère physique, de leur situation géographique et de leurs réseaux hydrographiques, sont estimées très peu propices à l'installation humaine. Ces zones comprennent les endroits mal drainés, ceux présentant une surface très irrégulière ou en pente forte ainsi que les abords des ruisseaux et des petits lacs. Il nous faut cependant noter que même s'ils semblent non propices à l'établissement humain, ces mêmes endroits ont pu être fréquentés par les groupes humains dans le but d'y exploiter des ressources fauniques particulières. Conséquemment, bien qu'ils aient probablement été exploités de façon temporaire ou continue, l'impossibilité de localiser les sites archéologiques situés à l'intérieur de ces zones (dans une tourbière, par exemple), nous oblige à considérer ces emplacements comme des zones de potentiel faible ou nul.





TABLEAU 1  
 DELIMITATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
 CRITERES GENERAUX

CRITERES	FORT (A)	DEGRES DE POTENTIEL MOYEN (B)	FAIBLE OU NUL (C)
Morpho-sédimentologie	Dépôts marins (plages, terrasses, etc.), fluvio-glaciaires, glaciaires et fluviaux (deltas, eskers, kames, etc.) composés de sable, sable et gravier ou blocs et galets sur matériaux granuleux	Till mince sur roc, épandages fluvio-glaciaires, etc.; dépôts de matériaux granuleux sur le roc ou limon argile	Dépôts très minces sur le roc; affleurements rocheux; argile, limon, alluvions récentes
Drainage	Bien drainé; infiltration rapide	Modérément drainé; ruissellement intermittent	Mal drainé; infiltration lente et accumulation saisonnière
Topographie	Terrain horizontal ou de pente faible	Terrain sub-horizontale et ondulé, pente modérée	Terrain vallonné ou de pente abrupte
Hydrographie			
a) Littoral	Sur ou à proximité de la rive actuelle de la mer, l'embouchure des cours d'eau, lacs et étangs permanents près de la côte	Lacs, étangs permanents et rivières aux distances variables de la côte actuelle et les paléorivages	Petits étangs et ruisseaux non permanents
b) Intérieur des terres	Lacs de grande et moyenne dimension, rivières importantes	Petits lacs et rivières communiquant avec la côte	Petits étangs et ruisseaux
Protection	Généralement bien protégé contre les vents dominants	Modérément protégé contre les vents dominants	Complètement ou presque totalement exposé aux intempéries

## 5.0 AIRE D'ETUDE

### 5.1 Localisation

Le village d'Inukjuak est situé à l'embouchure de la rivière Innucsuaq, sur la côte centre-est de la mer d'Hudson, dans le comté d'Ungava (Fig. 1). Ce village est localisé près de l'extrémité nord de "l'Arc de la mer d'Hudson" (qui est le secteur côtier de la baie s'étendant sur 155°, sur une distance d'environ 650 km). Les coordonnées géographiques du village sont 58°27'N et 78°06'O.

L'aire d'étude couvre l'espace délimité dans un rayon de 5 km du centre du village de Inukjuak. L'aire étudiée comprend les deux (2) bords de l'embouchure de la rivière Innucsuaq, les rives situées immédiatement en amont de l'embouchure de cette rivière, ainsi que les secteurs de la côte du bras de mer de Hopewell (Fig. 2). L'espace défini est limité à la terre ferme, les îles de la mer d'Hudson situées à proximité du village ne sont pas incluses dans l'aire d'étude.

### 5.2 Géologie et physiographie

L'aire d'étude est localisée à la limite nord-est de la zone de plissement de Belcher, dans la province tectonique du Lac Supérieur (Stockwell et als, 1979:52, fig. IV-1). Le socle rocheux de cette province est composé de roches précambriennes. Il s'agit de roches volcaniques et sédimentaires métamorphiques d'origine archéenne et protérozoïque. Dans la partie nord de cette province, les granits et les gneiss granitiques recouvrent de vastes régions. D'autres roches s'y retrouvent incluant du grauacke, du



Figure 1. Localisation de l'aire d'étude

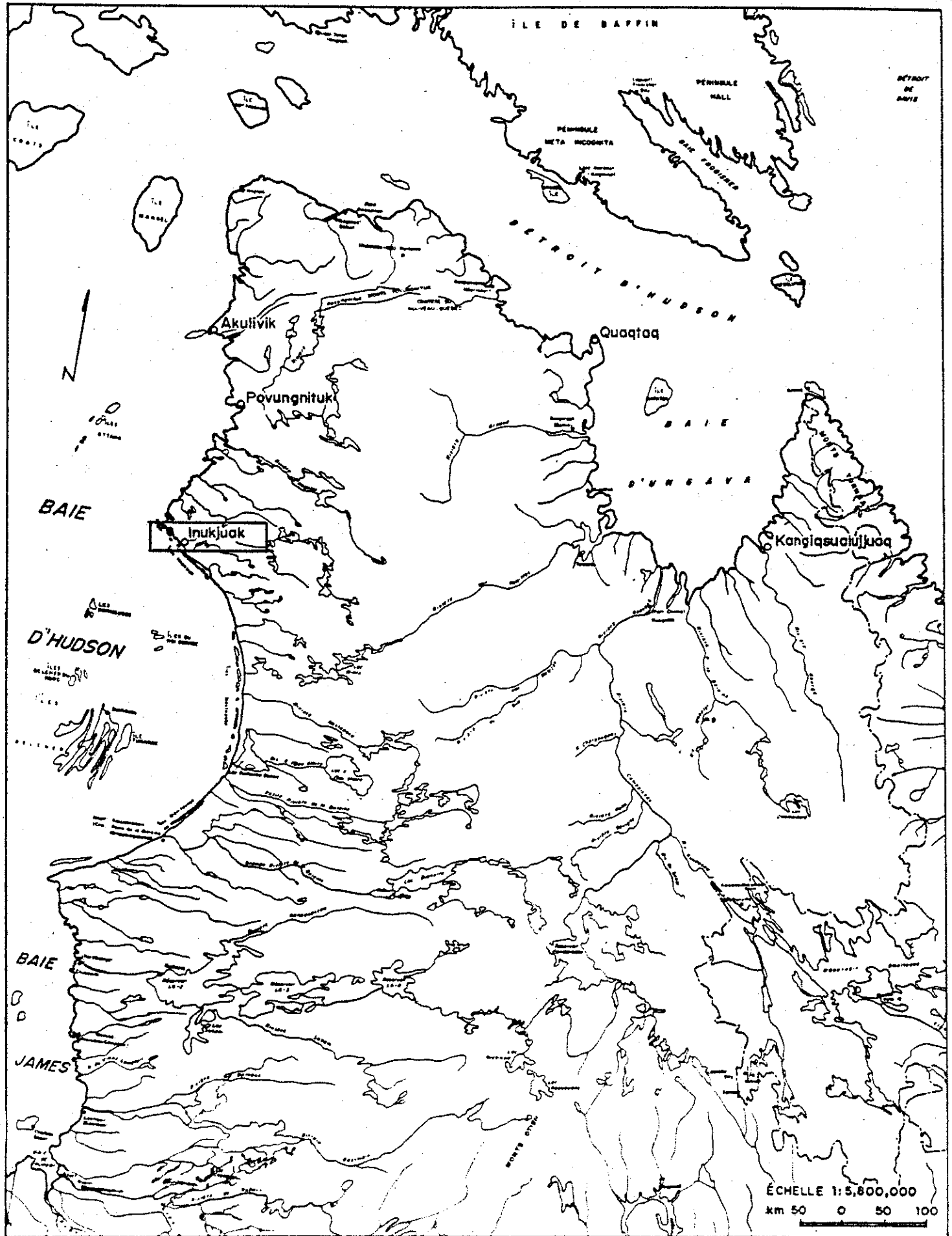




Figure 2. Aire d'étude

— Limite de l'aire d'étude

⊕ Centre de l'aire d'étude

quartzite et des conglomérats (Stockwell et als, 1979:65). La structure de la surface est irrégulière et la direction structurale est perpendiculaire à la côte de la mer d'Hudson.

L'aire d'étude comprend le secteur nord des Collines de Richmond, dans la région physiographique d'Hudson; elle est limitée à l'est par le secteur centre-ouest du Plateau de Larch, dans la région physiographique de James (Bostock, 1979:14, fig. II-1). Les sommets arrondis des collines de Richmond s'étendent sur une étroite bande le long de la côte hudsonienne allant du Golfe de Richmond jusqu'à l'extrémité nord des fles Hopewell. L'altitude maximale de ces collines varie de plus de 310 m (le secteur sud) à environ 150 m au-dessus du niveau de la mer (le secteur nord). Le Plateau de Larch, recouvrant la majorité de la péninsule d'Ungava, est de relief ondulé, son altitude varie de 150 m à 450 m par rapport au niveau de la mer.

Le secteur ouest du Plateau de Larch fait partie du territoire ayant subi la transgression marine de la mer de Tyrrell (cf. Hillaire-Marcel, 1979: fig. 58). Les dépôts associés à cette transgression et observés dans l'aire d'étude sont des plages de sable et gravier soulevées, des champs de blocs et des sédiments silteux. Une mince couche de till et des dépôts fluviaux sont observés dans la vallée de la rivière Innucsuaq. La vaste majorité de la surface de l'aire d'étude est composée de roc nu.



### 5.3 Milieu biophysique

#### 5.3.1 Climat actuel

L'aire d'étude est située dans la zone climatique polaire de toundra (Environnement Canada, 1982, dossier D-2). Le climat de cette zone, recouvrant la totalité de la péninsule d'Ungava, est influencé par la masse d'air arctique. La température et les précipitations sont modérées par la mer d'Hudson.

Les précipitations totales annuelles dans l'aire d'étude sont de l'ordre d'environ 500 mm dont la moitié tombe sous forme de neige. Les pluies sont surtout concentrées entre juillet et septembre et les chutes de neige les plus importantes se produisent entre octobre et décembre.

La température moyenne annuelle est de  $-5,0^{\circ}\text{C}$ . Les vents dominants viennent du nord-ouest et de l'ouest.

#### 5.3.2 Flore

La flore de l'aire d'étude est celle caractéristique de la zone de la toundra herbeuse. Tel que décrit par Richard (1981:18-23), la végétation de cette zone est composée principalement de mousses, de lichens et de plantes d'herbacées ainsi que d'arbustes. Les mousses et lichens prédominent dans les endroits secs et exposés au vent. Les Cyperacea et les Geraminea occupent des zones moins bien drainées. Les principaux arbustes sont le bouleau noir (Betula glandulosa), le saule (Salix planifolia) et l'aulne (Alnus crispa). Les colonies de sphaigne d'étendue restreinte se trouvent dans les zones humides.



### 5.3.3 Faune

La faune de la région comprend une variété d'espèces de mammifères marins et terrestres, de poissons et d'oiseaux aquatiques migrants. Les principaux mammifères marins sont le phoque annelé (Phoca hispida), le phoque barbu (Phoca barbatus) et le phoque du Groenland (Phoca groenlandica) (Environnement Canada, 1982). Cette région est aussi fréquentée par de nombreux belugas (Delphinapterus leucas) au printemps et à l'été. Le morse (Odobenus rosmarus), autrefois abondant dans la région, n'y est plus que rarement observé aujourd'hui (Mansfield, 1968; Science Advisory Board of the Northwest Territories, 1980).

Les mammifères terrestres présents sont l'ours blanc (Ursus maritimus), le caribou (Rangifer tarandus), le renard (Alopex lagopus), le vison (Mustela vison) et le lièvre arctique (Lepus arcticus).

Tel que rapporté par Vézinet (1982:73, tableau 3), les principales espèces d'oiseaux observés dans l'Ungava sont les eiders (Somateria molissima), les kakawis (Clangula hyemalis), plusieurs espèces de huarts (Gavia immer, Gavia stellata et Gavia arctica), de bernaches (Branta canadensis et Branta bernicla), une variété de guillemots ainsi que des lagopèdes (Lagopus lagopus et Lagopus mutus rupestris).

Les espèces de poissons qui se trouvaient autrefois en grand nombre et qui sont encore actuellement exploitées par des groupes humains dans la région comprennent l'omble de l'arctique (Salvelinus alpinus), l'omble chevalier (Salvelinus s. marstoni),



le touladi (Salvelinus namaycush) et l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis). Le grand coregone (Coregonus clupea formis) et la morue de roche (Gadus ogac) sont aussi exploités localement (cf. McCardie et Beste, 1979; Vézinet, 1982; Environnement Canada, 1982).

#### 5.4 Paléoenvironnement post-glaciaire

Tel qu'illustré dans Prest (1979, fig. XII-15), la déglaciation wisconsinienne finale a débuté dans l'Hudsonie aux environs de 9000 B.P. Vers 7500 B.P., la totalité de la côte de la baie d'Ungava fut complètement libérée des glaces laurentidiennes. Le retrait de la marge de la calotte glaciaire du Nouveau-Québec a progressé vers l'intérieur et, vers environ 6500 B.P., la plus grande partie de la péninsule est déglacée. Les résidus de la calotte de l'intérieur se sont dispersés 500 ans plus tard.

Cette déglaciation fut accompagnée par la transgression marine de la mer de Tyrrell. Cette transgression, datée entre 8000 et 7000 B.P., s'étendait sur des distances variables vers l'intérieur des terres aujourd'hui émergées tout le long des côtes de la mer d'Hudson et de la baie James (cf. Hillaire-Marcel, 1979:fig. 41). La limite de cette transgression décroît vers le nord avec un maximum de 315 m au nord de Kuujjuarapik jusqu'à 167 m au-dessus du niveau de la mer à Cape Wolstenholme (Hillaire-Marcel, 1979:98). La mer de Tyrrell se retire peu à peu suite au relèvement isostatique et, vers 3000 B.P., la côte est de la mer d'Hudson émerge au complet, le littoral actuel de la mer d'Hudson se forme alors.





La déglaciation wisconsinienne finale s'est associée à un réchauffement général de la température culminant, vers 3500 B.P., dans l'"Optimum climatique" (cf. Liu, 1981; Richard, 1981). Une séquence de fluctuations climatiques a suivi, caractérisée par une décroissance graduelle des précipitations et un refroidissement progressif. Cette séquence est répartie selon Bryson et Wendland (1967) en trois (3) épisodes: le Néo-Atlantique (de 1000 à 750 B.P.); le Pacifique (750-400 B.P.); et le Néo-Boréal (débutant vers 400 B.P.), ce dernier épisode de refroidissement persistant jusqu'à nos jours.

Selon Richard (1981: intra vida), les zones côtières de la péninsule d'Ungava furent vraisemblablement colonisées par une végétation de toundra éparse un peu après 8000 B.P. Cette toundra s'est répandue vers l'intérieur de façon concomitante au retrait des glaces. La végétation initiale fut remplacée par une toundra arbustive dense vers 6200-5500 B.P. Cependant, 3000 ans plus tard, les arbustes régressèrent et furent remplacés par une toundra herbeuse. Comme le révèlent les données palynologiques, cette végétation subit peu de modifications jusqu'à nos jours.



## 6.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

### 6.1 Période préhistorique

La séquence culturelle des occupations préhistoriques de l'Ungava est intimement liée à celle de l'Arctique oriental. Cette séquence, qui remonte jusqu'à la fin du troisième millénaire avant notre ère, est habituellement divisée en deux (2) grandes phases d'occupation: la phase paléoesquimaude et la phase néoesquimaude. Ces périodes se distinguent l'une de l'autre par des différences aux niveaux technologiques, de l'organisation sociale et des modes de subsistance.

La phase paléoesquimaude regroupe, dans l'Arctique oriental, quatre (4) manifestations culturelles appartenant à la "Tradition microlithique de l'Arctique" ("Arctic Small Tool Tradition"). Ces manifestations comprennent: la culture Independence I (4200 et 3700 B.P.); la culture pré-dorsétienne (3700-2900 B.P.); la culture Independence II (environ 3100 à 2650 B.P.) et la culture dorsétienne (s'étendant d'à peu près 2900 B.P. à 800/900 B.P.).

La phase néoesquimaude, débutant vers 1000 ans avant aujourd'hui, comprend les divers groupes de la culture thuléenne. Ces derniers représentent les ancêtres directs des populations inuit rencontrées par les européens à la période historique.



### 6.1.1 Occupation paléoesquimaude

Comme nous le savons, le peuplement originel de l'Ungava remonte à la première partie du deuxième millénaire avant notre ère alors que des groupes pré-dorsétiens venus de l'aire principale de l'Arctique Oriental occupèrent ce territoire. L'aire principale de l'Arctique Oriental comprend le bassin de Foxe, la partie nord de la mer d'Hudson et le secteur ouest du détroit d'Hudson (cf. Maxwell, 1976:3). Cette aire semble avoir été occupée de façon continue depuis les quatre (4) derniers millénaires. Il s'agirait donc d'un réservoir démographique à partir duquel les régions avoisinantes auparavant non occupées ou abandonnées furent peuplées ou repeuplées.

Jusqu'à maintenant, un total de huit (8) sites pré-dorsétiens ont été identifiés dans l'Ungava. De ces sites, deux (2) se trouvent sur l'île Mansel et trois (3), sur la péninsule d'Ivujuvik, à l'extrême nord-ouest du Québec (Taylor, 1962, 1968). Les trois (3) autres sites associés à des occupations paléoesquimaudes anciennes (les sites DIA.1, 3 et 73), sont situés sur l'île de Diana, dans la baie du même nom (Pinard, 1980; Desrosiers, 1981; Bibeau, 1984). Plus au sud, six (6) autres sites pré-dorsétiens ont été localisés dans les environs de Kuujjuarapik, situé dans la région sud-est de la mer d'Hudson (Plumet, 1976; Archéotec, 1980; Aménatech, 1983, 1984).

Les datations au carbone 14 actuellement disponibles suggèrent que le peuplement de l'Ungava s'est effectué au cours d'une phase tardive de la culture pré-dorsétienne. L'occupation pré-dorsétienne du site Arnapiik, sur l'île Mansel, est datée approximativement à 3200 B.P. (McGhee et Tuck, 1976, tableau 2) et



celle du site BAL.1 à Kuujjuarapik remonte à environ 3300 B.P. (Plumet, 1976:142). Il nous faut cependant mentionner que, suite aux tentatives de correction de la date C14 du site BAL.1, Plumet (1976:142-146) estime que celui-ci fut occupé vers 3650 B.P. Les comparaisons typologiques de l'outillage lithique recueilli dans les sites DIA.1, 3 et 73 avec ceux provenant de plusieurs sites datés situés sur la côte nord du Labrador (tel le site de "Dog Bight") suggèrent des dates semblables pour les occupations pré-dorsétiennes dans la région de la baie du Diana.

L'altitude et le milieu physique où on retrouve les sites pré-dorsétiens dans l'Ungava et la région sud-est de la mer d'Hudson varient considérablement. Les sites Arnapik et DIA.1, par exemple, sont localisés sur des plages de sable et gravier tandis que ceux à Kuujjuarapik et DIA.3 sont situés dans des champs de blocs. Les sites Arnapik, DIA.1, 3 et 73 sont situés entre 12 et 22 m au-dessus du niveau de la mer, alors que, l'altitude des sites de Kuujjuarapik s'étend de 50 à 126 m au-dessus du niveau de la mer (Plumet, 1976:137). La distance entre la rive actuelle et les sites pré-dorsétiens varie de quelques centaines de mètres (DIA.3) à plusieurs kilomètres (les sites de Kuujjuarapik).

Ces différences d'altitude et de distance de la rive actuelle aux sites sont le résultat des variations régionales du taux de relèvement isostatique. L'étude de cette variation suggère que ces occupations anciennes s'effectuaient à proximité sinon sur les rives actives à cette époque. Bien qu'aucun reste faunique n'ait été retrouvé sur ces sites, la localisation de ces sites, situés près de la zone côtière, suggère que l'économie de subsistance des groupes pré-dorsétiens de l'Ungava s'orientait principalement vers l'exploitation des mammifères marins. Celle-ci



était plus particulièrement basée sur l'exploitation des diverses espèces de phoques et, comme le suggère Plumet (1976:136), possiblement celle des belugas. Les poissons, les oiseaux aquatiques migrateurs, le caribou et d'autres espèces de mammifères terrestres fréquentant le littoral de la mer d'Hudson furent aussi exploités sur une base saisonnière.

La culture pré-dorsétienne dans l'Ungava fut suivie par la culture dorsétienne. Comme dans le cas des pré-dorsétiens, l'occupation dorsétienne de ce territoire semble contemporaine à une phase tardive de cette culture. L'analyse des données provenant de la région du détroit d'Hudson suggère une date maximale d'environ 2700 B.P. pour l'arrivée des groupes dans le Nouveau-Québec. Cette estimation est corroborée par de nombreuses datations au carbone 14 disponibles pour les sites dorsétiens de la région nord-ouest de la baie d'Ungava; les plus anciennes de ces datations ne remontent qu'à la fin du premier millénaire avant notre ère (cf. Plumet, 1979). D'autre part, comme l'ont noté Weetaluktuk (1980, 1982) et Harp (1972, 1976), les outils dorsétiens recueillis dans la région d'Inukjuak et aux îles Belcher présentent des analogies avec ceux habituellement associés à une phase ancienne de cette culture.

Jusqu'à maintenant, plusieurs sites dorsétiens ont été localisés dans l'arrière-pays et sur la côte de la péninsule d'Ungava. Les sites côtiers sont concentrés, en particulier, dans le nord-ouest de la baie d'Ungava (Plumet, 1979), dans la région de Kangiqsujuaq (Barré, 1970), à Inukjuak (Weetaluktuk, 1979, 1980) et au Golfe de Richmond (Harp, 1976). Les concentrations de sites sis à l'intérieur des terres se trouvent, notamment, au lac Payne (Lee, 1966, par exemple) et au lac Robert (Pilon, 1978). La



plupart des sites côtiers sont situés sur les plages de sable et gravier localisées dans les baies et sur des avancées de terre. La plupart de ces sites sont situés entre 10 et 16 m d'altitude et relativement près de la rive actuelle. Les sites situés à l'intérieur des terres présentent un contexte semblable ils sont localisés dans des endroits généralement bien drainés situés à proximité de ou sur la rive.

La distribution géographique des sites dorsétiens dans l'Ungava indique que ces populations exploitaient à la fois les ressources marines de la côte et les ressources terrestres de l'arrière pays. Comme en témoignent les vestiges fauniques provenant de ces sites, ces ressources comprenaient plusieurs espèces de phoques, le morse, le caribou et l'ours blanc; différentes espèces d'oiseaux et de poissons furent aussi capturées par ces populations (cf. Julien, 1980).

La culture dorsétienne disparaît dans l'Arctique canadien entre 700-900 B.P; cette disparition coïncide avec un réchauffement marqué du climat et avec l'arrivée de groupes néoesquimaux dans cette région. Cependant, tel que démontré par les datations au carbone 14 rapportées par Harp (1976) et Plumet (1979), la culture dorsétienne a persisté dans le sud-est de la mer d'Hudson et dans le nord-est de la baie d'Ungava jusqu'au 15e siècle.

#### 6.1.2 Occupations néoesquimaudes

L'arrivée des populations néoesquimaudes thuléennes dans l'Arctique oriental est datée à environ 900 B.P. Cette arrivée correspond en fait à une migration des groupes de chasseurs de



grandes baleines de l'Alaska coïncidant avec l'expansion de la distribution géographique des grandes baleines au cours du réchauffement Néo-Atlantique. Celles-ci se déplaçaient rapidement de l'Alaska vers l'est jusqu'au Groenland. Avec le refroidissement se manifestant lors de l'épisode Pacifique, les groupes néoesquimaux se sont étendus graduellement vers le sud. Au cours du 15<sup>e</sup> siècle (sinon plus tôt), ces populations se sont installées le long de la côte du Labrador, le long de la côte est de la mer d'Hudson jusqu'au Golfe de Richmond et aux îles Belcher ainsi que dans le Keewatin, à l'ouest de cette même mer.

Jusqu'à maintenant, la chronologie et la nature des occupations thuléennes dans l'Ungava demeurent peu connues. Cependant, des reconnaissances relativement intensives effectuées dans les régions du Golfe de Richmond (Harp, 1972), de Kangiqsujuaq (Barré, 1970) et le long de la côte nord-ouest de la baie d'Ungava ont permis de localiser de nombreux sites thuléens. Des sites de cette culture ont aussi été identifiés dans l'arrière-pays, notamment au lac Robert (Pilon, 1978, Labrèche, 1980) et au lac Payne (Michea, 1950, Lee, 1966).

Une seule datation au radiocarbone obtenue d'une habitation thuléenne située dans la baie du Diana suggère que l'occupation de la partie orientale de l'Ungava par des groupes thuléens pourrait remonter jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle (Plumet, 1976:114-115). Cependant, cette date demeure hypothétique, n'étant pas appuyée par celles obtenues pour les sites thuléens les plus anciens connus dans les régions avoisinantes. Il est en effet possible que, comme dans le cas du Labrador, le peuplement néoesquimau de l'Ungava ne se soit produit qu'au 14<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> siècle.



Les sites thuléens sont fréquemment situés sur des emplacements préalablement occupés par des groupes dorsétiens. On remarque cependant que les habitations thuléennes sont généralement bien séparées des habitations dorsétiennes. Les sites thuléens ne sont toutefois pas toujours situés à la même place que d'anciens sites dorsétiens. Dans la baie du Diana, par exemple, la plupart des sites dorsétiens connus sont localisés sur les îles tandis que la majorité de ceux associés aux thuléens sont situés sur la côte continentale. Certaines similitudes dans le choix des sites de ces deux (2) cultures peuvent toutefois être établies: les plages composées de sable et gravier délimitées par des affleurements rocheux, les rives de petits lacs ou d'étangs permanents sont des lieux privilégiés pour l'occupation tant pour les dorsétiens que pour les thuléens.

A l'exception de la chasse aux grandes baleines et aux belugas, le schème d'exploitation des ressources animales pratiqué par les groupes thuléens dans l'Ungava ne semble pas différer de façon significative de celui pratiqué par les dorsétiens: l'exploitation intensive des divers mammifères terrestres et marins, de l'avifaune ainsi que des poissons continue d'être importante pour la subsistance des thuléens. Ce schème d'exploitation des ressources animales persistera sans modifications majeures jusqu'à la deuxième partie de la période historique.





### 6.1.3 La question des norrois pré-colombiens

L'occupation de l'Ungava par des norrois pré-colombiens, soit les Vikings, fait l'objet d'un grand débat depuis une vingtaine d'années. D'après Lee (1971, 1973, 1979a, 1979b), une telle occupation est confirmée non seulement par des "sagas" mais aussi par plusieurs structures d'habitation et d'aménagement particulier étroitement associés aux populations norroises du Groenland ainsi que de la Scandinavie. Ces structures incluent plusieurs maisons longues (interprétées comme des habitations communales), des structures d'encorbeillement construites en pierres situées dans la région de la baie de Déception, de grands cairns-balises (dont un au bord de la rivière Arnaud prend la forme du "marteau de Thor") et des nids d'eiders distribués le long de la côte nord-ouest de la baie d'Ungava. Ces derniers prennent la forme d'un petit abri construit en roches qui se compare au phénomène naturel privilégié par les eiders pour l'implantation de leurs nids.

D'autre part, les fouilles pratiquées jusqu'à maintenant dans plusieurs des maisons longues concernées n'ont livré aucun vestige technologique caractéristique des groupes norrois pré-colombiens. Ces vestiges indiquent que ces structures furent occupées par des groupes dorsétiens et dans certains cas, réoccupées par des groupes thuléens (Plumet, 1982).

Pourtant, un pendentif fait de cuivre d'origine européenne et trouvé dans une structure d'habitation dorsétienne localisée sur l'île Bélanger, pourrait suggérer des contacts directs ou indirects entre les norrois du Groenland et les Inuit préhistoriques de la région sud-est de la mer d'Hudson (Harp,



1974/1975). Cette structure d'habitation est datée du 12e siècle. Tel que suggéré par Harp (1974/1975), il est possible que ce pendentif ait été obtenu par des dorsétiens d'un groupe thuléen en contact avec les colonies norroises du Groenland. L'influence d'un tel réseau de communication et d'échange sur les stratégies d'adaptation préhistorique dans la région du Golfe de Richmond et, par extension, dans l'Ungava, reste indéterminée.

## 6.2 Période historique

### 6.2.1 Les européens et euro-canadiens

La période historique dans l'Ungava demeure peu connue. Notons, par exemple, un manque de documentation concernant non seulement les occupations ethnohistoriques européennes et euro-canadiennes dans la région, mais aussi le développement des villages qui se trouvent à l'intérieur de la région. Le dépouillement de la documentation existante nous permet néanmoins d'esquisser les principaux événements humains de la période historique dans l'Ungava.

Tel que résumé par Vézinet (1982:17-27), le premier contact européen avec les Inuit de l'Ungava eut lieu au cours du voyage de Henry Hudson en 1610. Au cours de ce voyage, Hudson a rencontré et est entré en conflit avec des groupes d'Inuit aux îles Digges, à l'ouest du Cap Wolstenholme, à l'entrée ouest du détroit d'Hudson. Un deuxième contact des européens avec ces mêmes groupes date de 1697, lors du voyage de la flotte du Sieur d'Iberville dans la mer d'Hudson.



La péninsule d'Ungava ne faisait pas partie des territoires explorés ou exploités par les européens durant le 18e siècle. Mais dès le début du 19e siècle, les missionnaires Morave ont intensifié leurs activités sur la côte du Labrador et, en 1811, les frères Kohlmeister et Kmoch arrivèrent dans la baie d'Ungava et se rendirent jusqu'à Kuujjuaq. Un peu plus tard, la Compagnie de la Baie d'Hudson établit des postes de traite à Kuujjuaq, Tasiujaq et aux embouchures des rivières Georges et de la Grande Baleine. Cependant, ces postes établis en 1830, furent de courte durée; ils furent fermés en 1843.

Une situation comparable s'est produite sur la côte est de la mer d'Hudson. Dans cette région, la compagnie de la Baie d'Hudson a établi des postes temporaires au Golfe de Richmond et aux embouchures de la Grande Rivière de la Baleine et de la Petite Rivière de la Baleine et ce, au milieu du 18e siècle. Ces postes, établis pour la récolte d'huile de baleine ainsi que pour initier les Inuit à la traite, furent abandonnés quelques années plus tard.

En 1846, les baleiniers américains commençaient à fréquenter la mer d'Hudson. Ces baleiniers naviguaient cependant surtout dans le secteur nord du détroit d'Hudson et n'ont touché que très rarement la côte nord de l'Ungava. A la suite de la diminution de la population des grandes baleines dans la mer d'Hudson en 1870, les activités commerciales furent orientées vers l'exploitation des morses et des bélugas. L'exploitation commerciale de ces ressources a persisté jusqu'en 1915.

En 1866, la Compagnie de la Baie d'Hudson a réouvert le poste à Kuujjuaq pour la traite et la pêche commerciale du saumon



atlantique. Ces activités économiques se sont intensifiées durant la période de 1880 à 1920, de nombreux postes de traite ayant été établis à plusieurs endroits. Ces postes incluent ceux de la Compagnie des Frères Reillon de Paris établis à Inukjuak en 1909, à Povungnituk en 1910, à Kangiqsualuujuaq en 1903 et à Quaqtaq en 1922. La Compagnie de la Baie d'Hudson a ouvert des postes permanents à Inukjuak, Povungnituk et Kangiqsualuujuaq en 1920, 1921 et 1903 respectivement, et à Quaqtaq, un peu avant 1945 (Environnement Canada, 1982, dossier H-1s).

Le gouvernement du Canada a subventionné un certain nombre d'explorations scientifiques le long de la côte est de la mer d'Hudson et dans le détroit d'Hudson à cette même période. Comme l'a décrit Smith (1980:153), ces explorations incluent celles de Bell en 1877 et de Low, qui passa l'hiver de 1901-1902 à l'embouchure de la rivière Innuksuac. Puis, peu après la première guerre mondiale, Robert Flaherty effectuait des reconnaissances dans cette région. D'autre part, une grande partie du contour sud et ouest de la baie d'Ungava fut explorée par Lucien M. Turner entre 1882 et 1884 (Turner, 1979). Ces explorations n'affectaient cependant que très peu le mode de vie traditionnel des Inuit résidant dans ces territoires (Smith, 1980:153).

L'influence des agences du gouvernement fédéral s'est accrue dans l'Ungava au cours des années 1930. Au cours de la décennie suivante, des activités militaires relativement intenses furent pratiquées dans cette région, incluant l'installation de bases militaires à Kuujjuarapik et à Kuujjuaq. La période subséquente, s'étendant jusqu'à aujourd'hui, est caractérisée par l'implication plus marquée des gouvernements fédéral et provincial



dans la région, comme en témoigne en 1975, la signature de la convention de la Baie James et du Nord québécois.

### 6.2.2 Les Inuit

L'aire d'étude se trouve à l'intérieur du territoire appartenant historiquement aux Itivimiut (Smith, 1980:149) et actuellement aux Inujuamiut (Environnement Canada, 1982: dossier H-1s). Le territoire des Itivimiut s'étendait tout le long de la côte est de la mer d'Hudson, du Golfe de Richmond jusqu'au détroit d'Hudson. Celui des Inujuamiut comprend le secteur centre-est de la péninsule d'Ungava, s'étendant de la rivière Nastapoka jusqu'au sud de la rivière Kogaluk.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le schème d'exploitation traditionnel des Itivimiut fut très peu influencé par les contacts sporadiques qu'ils eurent avec les européens au début de la période historique. Ce schème d'exploitation traditionnelle impliquait des dispersions et rassemblements saisonniers de groupes plus ou moins nombreux dans la zone côtière ainsi que dans l'arrière-pays. Il s'agit, en fait, d'une continuation du schème d'exploitation pratiqué par les groupes préhistoriques tardifs de cette région.

Malgré l'implication progressive des Inuit dans la traite des fourrures au cours du 18e siècle, ce schème de base persistait sans aucun changement significatif jusqu'à la période 1880-1920. Par la suite, l'intensification des activités commerciales ainsi que celles des missionnaires dans la région, affectèrent grandement les modes de subsistance, la technologie et le schème d'établissement des Inuit. Technologiquement, les armes à feu et



les objets manufacturés (tels les pièges en métal), auparavant peu disponibles, remplacèrent les armes de facture traditionnelle. L'adaptation économique s'orientait de plus en plus vers l'acquisition de marchandises allochtones, telles le thé, la farine, etc. De plus, certaines populations locales commencèrent à s'établir de façon quasi permanente près des postes de traite.

La période postérieure à 1920 est caractérisée par l'acculturation de plus en plus intensive des populations inuit d'Ungava. A partir de cette date, ces populations s'impliquèrent intensivement dans la traite des fourrures et des villages inuit permanents furent établis à proximité des postes de traite.

Puis, en raison de l'implantation de bases militaires et de stations météorologiques offrant des emplois salariés, le processus d'assimilation s'est accéléré.

Malgré ces changements, certaines activités de subsistance des Inuit du Nouveau-Québec sont toujours pratiquées, ainsi la plus grande partie de l'économie de subsistance des Inuit est basée sur l'exploitation de ressources alimentaires traditionnelles. Il s'agit de la chasse des différentes espèces de mammifères marins et terrestres, de la capture de plusieurs espèces de poissons et de l'exploitation de l'avifaune qui persistent encore aujourd'hui.



## 7.0 DONNEES D'ANALYSE

### 7.1 Données archéologiques

La consultation des archives du ministère des Affaires culturelles du Québec indique que onze (11) sites archéologiques ont été enregistrés dans les environs d'Inukjuak. Un douzième site est mentionné (IcGm-21) dans Weetaluktuk (1979) mais non enregistré dans les archives est aussi localisé à proximité du village (tableau 2). De ces sites, onze (11) sont situés dans l'aire d'étude et un (1) sur l'île Patterson (cf. Annexe A). Ceux qui sont situés dans l'aire d'étude sont répartis comme suit: dix (10) sites dorsétiens et un (1) d'appartenance dorsétienne et historique. L'appartenance culturelle du site sur l'île Patterson reste à déterminer.

Des sites se retrouvant dans l'aire d'étude, neuf (9) sont situés sur des terrasses composées de sable et gravier, un (1) sur une terrasse de blocs, sable et gravier et un (1) sur un tombolo de gravier. Ce dernier site est localisé au pied est de la colline Inussualuk, à environ 2,2 km au sud de la rivière Innucsuac (cf. Weetaluktuk, 1979). La distance entre la rive actuelle et les autres sites reconnus varie de 265 m environ à 3 km. Deux (2) sites sont situés à une altitude d'environ 50 m au-dessus du niveau de la mer. Les autres sites sont localisés à moins de 20 m d'altitude. La plupart de ces emplacements sont associés aux affleurements rocheux.

Ces sites, présentant des traces de structures de pierre, semblent constituer de petits camps d'établissement dorsétiens de courte durée. Tel qu'interprété par Weetaluktuk (1979), ces



**TABLEAU 2: SOMMAIRE DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES  
ET DES INTERPRETATIONS DES SITES ARCHEOLOGIQUES  
RAPPORTES DANS LA REGION D'INUKJUAK**

**Sources:** Laboratoire d'archéologie de l'U.Q.A.M. 1980;  
archives du Ministère des Affaires culturelles,  
Wetctaluktuk, 1979

**CODES:**

**Appartenance culturelle:** PE - paléoesquimau indéterminé  
NE - néoesquimau indéterminé  
PRE - pré-dorsétien  
DOR - Dorsétien  
TH - Thuléen  
HI - historique  
CO - contemporaine  
ind. - indéterminé  
(?) - non confirmé

**Fonction et saison  
présümées:**

E - été  
H - hiver  
S.M. - saisons multiples  
ind. - indéterminé  
(m) - mètres  
N.D. - non déterminé

**Situation:**



<u>Code Borden</u>	<u>Chronologie et/ou appartenance culturelle</u>	<u>Fonction présumée</u>	<u>Structures</u>	<u>Localisation</u>	<u>Altitude (m)</u>	<u>Situation du site Distance de la rive(m)</u>
IcGm-1	DOR.	IND.		plages sablon- neuses dans le village d'Inukjuak, rive ouest de l'embouchure de la rivière Innucsuaç	5	20
IcGm-2	DOR.	IND.		terrasse de sable et gravier située au bord ouest de la rivière Innucsuaç, environ 1,6 km du nord de l'embouchure de la rivière	10	80
IcGm-3	DOR.	établissement (E)	deux structures axiales en pierres	terrasse de sable et gravier située au bord ouest de la rivière Innucsuaç, environ 1,7 km au nord de l'embouchure de la rivière	10,5	40
IcGm-4	DOR.	établissement (S.M.)	une structure d'habitation semi-souterraine et un cercle de tente	terrasse de sable et gravier située au bord ouest de la rivière Innucsuaç, environ 1,8 km au nord de l'embouchure de la rivière	17 à 20	100

<u>Code Borden</u>	<u>Chronologie et/ou appartenance culturelle</u>	<u>Fonction présumée</u>	<u>Structures</u>	<u>Localisation</u>	<u>Altitude (m)</u>	<u>Situation du site Distance de la rive(m)</u>
IcGm-5	DOR.	établissement (E)	cercle de tente et cache faite en pierre	sur une plage de sable et gravier située au nord- ouest du village d'Inukjuak	17 à 20	800
IcGm-6	DOR.	établissement (E)	cercle de tente	dépôt de gravier localisé à à peu près 1 km au nord-nord-ouest du village d'Inukjuak	17	800
IcGm-7	DOR.	IND.		à la limite nord- ouest du village d'Inukjuak	17	400
IcGm-8 et 8A	DOR.	établissement (E)	cercle de tente	dépôt de sable et gravier dans le village d'Inukjuak	17 à 22	500
IcGm-9	DOR., HIS.	IND.	quelques alignements de pierre ainsi qu'une sépulture datée à entre 1900 et 1920	dépôt de sable et gravier dans le village d'Inukjuak	18 à 20	265

<u>Code Borden</u>	<u>Chronologie et/ou appartenance culturelle</u>	<u>Fonction présumée</u>	<u>Structures</u>	<u>Localisation</u>	<u>Altitude (m)</u>	<u>Situation du site Distance de la rive(m)</u>
IcGm-10	DOR.	établissement (E)	cercle de tente et cache faite en pierre	terrasse de sable localisée au nord-ouest de la rivière Innuusuac à à peu près 2 km de l'embouchure de la rivière	12 à 17	500
IcGm-21	DOR.	IND.	contours de pierre mal définis	sur un tombolo de gravier au pied du versant nord de la colline d'Inuksualook, environ 2,2 km au sud-est de la rivière Innuusuac	48 à 50	2200
IcGn-1	IND.	IND.	aucune infor- mation dispo- nible	côte est de l'île Patterson en face d'Inukjuak	N.D.	N.D.

occupations datent, au maximum, d'environ 1500 B.P., et au minimum, d'à peu près 1000 B.P. Ces estimations tiennent compte d'un taux de relèvement isostatique de 0,84 à 0,86 m durant les quatre (4) derniers millénaires.

## 7.2 Données de pré-inventaire

Les 18 et 19 juin 1984, une inspection visuelle de certaines parties de l'aire d'étude fut pratiquée par Denis Roy, archéologue au Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec, assisté par monsieur Charlie Adams, Inuk du village d'Inukjuak, tous deux mandatés par l'Institut culturel inuit Avataq et par le ministère des Transports du Québec. Cette inspection avait d'abord comme objectif d'évaluer de façon générale l'importance du potentiel archéologique de l'aire d'étude et plus précisément des espaces susceptibles d'être directement touchés par les travaux des infrastructures aéroportuaires.

D'autre part, toujours en rapport avec les futures infrastructures aéroportuaires, cette démarche avait pour but de sensibiliser et d'informer la population locale, par le biais du conseil municipal, des démarches en cours et à venir concernant le patrimoine archéologique inuit susceptible d'être présent à l'intérieur de l'aire d'étude.

Les activités d'inspection visuelle comprenaient premièrement une collecte de renseignements auprès d'informateurs locaux surtout représentés par un certain nombre d'anciens du village et par des membres du conseil municipal. La collecte de renseignements fut réalisée en utilisant un document de référence en onze (11) points présenté aux informateurs inuit. Ce document



visait à faire ressortir les connaissances des informateurs relativement aux aspects archéologiques et ethno-historiques de l'aire d'étude et plus précisément les points touchant les structures et objets archéologiques, les sources de matériaux lithiques, les lieux de chasse et de pêche traditionnels, la toponymie, ainsi que les lieux évènementiels. Chaque point comprenait une liste d'items précisant ou détaillant ceux-ci. Tout autre renseignement fourni par les informateurs locaux ou par la population locale en général était consigné et cartographié. Dans la mesure du possible, ces informations étaient par la suite corroborées par une inspection visuelle. De plus, les espaces prévus pour l'installation des infrastructures aéroportuaires étaient en général systématiquement marchés afin de détecter de façon visuelle des sites archéologiques possiblement directement ou indirectement affectés par la réalisation du projet de construction. Chaque site archéologique visualisé a fait l'objet d'une localisation cartographique et/ou sur photographie aérienne, sommaire et temporaire jusqu'à la pratique d'une reconnaissance archéologique systématique sur le terrain.

Les activités de pré-inventaire ont permis de colliger les informations suivantes:

- . Il n'y a jamais eu personne dans le secteur de la piste proposée, l'endroit étant trop loin à l'intérieur des terres et trop loin des lacs.
- . Anciennement, les gens vivaient sur les anciens rivages.
- . Auparavant, les Inuit utilisaient des trappes de pierre pour les pièges à renard.



- . Il n'y a pas de tombes à l'intérieur des terres.
- . Aucune structure ancienne n'a été vue autour des lacs qui sont près du village.
- . Charlie Adams a déjà vu des cercles de pierre près du village.
- . Isaac Smiler sait qu'il y a des pièges à renard en pierre et des tombes mais ne peut préciser où ceux-ci se trouvent.
- . Il y avait autrefois un vieux poste de la compagnie de la baie d'Hudson près de l'actuelle résidence des infirmières et près de la maison du ministère du culte se trouvait la maison du gérant du poste. Ces bâtiments n'existent plus actuellement.
- . Près de la centrale d'Hydro-Québec, il y a un ancien cimetière dont les corps sont recouverts de pierres, alors qu'aujourd'hui, les corps sont enterrés.
- . Aucune forme de terrain en dépression (structures) n'a été vu près du village.
- . Il existe un abri sous roche, près du lac situé au nord-est du village, qui a déjà servi autrefois d'habitation et qui sert maintenant d'abri temporaire.



- Il existe plusieurs gisements de stéatite près du village et une veine de stéatite semble être située dans une orientation nord-sud à l'est du village (voir Annexe A).
- Aucune maison de rassemblement ancienne n'est connue dans le secteur du village (Quarmat).
- Certains pièges à renard en pierre sont connus (voir Annexe A).
- Aucune structure en os de baleine n'a été vue dans le secteur du village.
- La rivière Inukjuak est encore utilisée pour la pratique des activités de pêche.
- L'embouchure de la rivière Inukjuak est fréquentée par les baleines blanches. Ces baleines disparaissent parfois mystérieusement de l'embouchure de la rivière (voir Annexe A, 11g).
- Les lacs qui environnent le village sont encore utilisés pour des activités de pêche.
- Le village d'Inukjuak représente le regroupement d'au moins sept (7) villages depuis près de 25 ans.
- Les Inuit pêchent la truite au filet dans la rivière Inukjuak.



- . L'embouchure de la rivière Inukjuak était autrefois un bon endroit pour la pêche à l'omble de l'arctique et la truite.
- . Il y a environ 80 ans, il y avait possiblement des caribous près du village mais entre 80 et 40 ans, les caribous étaient plus loin dans les terres.
- . L'emplacement qui était un bon endroit pour la chasse au caribou (7Ac, Annexe A) était connu des anciens qui sont maintenant morts.
- . L'on chassait le morse du côté sud de Bluff Island.
- . Le maire signale des amoncellements de blocs sur Bluff Island.
- . Il existe un endroit sur la rive est de l'embouchure de la rivière Inukjuak (11c, Annexe A) où un feu s'allume spontanément, sans que personne du village n'y soit pour quelque chose; l'endroit mystérieux est connu de plusieurs personnes et le phénomène a été observé par Isaac Smiler et Charlie Adams.
- . Pour aller pêcher à la rivière, on longeait la rivière sauf pour aller plus haut dans la rivière, alors on passait par les réseaux de lacs en faisant un grand détour en traversant les lacs en kayak et en utilisant les lacs sur les plus longues distances pour minimiser les portages.





- Les Inuit ne ramassent pas les objets vus sur des sites même si ceux-ci sont nombreux et fréquemment observés lors de déplacements pour la chasse.
  
- Il existe deux (2) inuksuit; un sur la montagne à l'est du village, sur la rive est de la rivière: celui-ci servait autrefois d'observatoire lorsqu'on attendait le bateau, à l'époque où il n'y avait pas de radio (on peut s'attendre à y trouver des sites datant des années 1930-1936). L'autre Inuksuk se trouve sur l'île Harrison.
  
- On nous signale la présence d'une tombe près du dépotoir municipal.
  
- L'emplacement de la piste proposée est trop humide pour une occupation humaine ancienne.
  
- L'inspection visuelle a permis d'observer plusieurs bons emplacements potentiels représentant des dépôts meubles, anciens bords de terrasses, à proximité de ruisseaux (voir 8Ba, photo aérienne).
  
- Dans le même secteur, observation d'un camp contemporain correspondant à un cercle de tente.
  
- Localisation sommaire d'un emplacement funéraire présumé qui correspond à un amoncellement de blocs, situé à moins de 15 m du chemin existant en forme allongée, étroite, avec chambre intérieure, hauteur approximative de 60 cm, longueur approximative de 4,5 m; la structure semble en



partie déstructurée et aucun artefact n'est visible en surface.

- . Observation d'un aménagement de blocs à proximité de l'emplacement funéraire; localisé sur un affleurement rocheux; cet aménagement correspond à 2 ou 3 structures assez mal définies; des débris de taille sont visibles en surface à proximité (éclats de quartz et autre matériau verdâtre indéterminé). Ces structures sont situées à environ 10 m au sud de l'emplacement funéraire. A l'intérieur d'une des structures (2,75 m de diamètre), il semble y avoir un plus petit cercle de pierre d'environ 1 m de diamètre en plus d'autres petits aménagements connexes à cette structure.
- . Observation de ce qui est probablement une ancienne cache à viande quelque peu à l'ouest du secteur des structures; celle-ci se trouve dans un secteur de blocs et d'affleurements rocheux où les failles semblent avoir été utilisées comme caches et affûts.
- . Un grand cercle de pierre est observé, situé à environ 50 m du bord de la rivière (voir photographie aérienne 16, voir photos 11, 12 et 13). La structure est complexe et comprend plusieurs petites structures connexes. Les dimensions sont environ 6-7 m x 4 m (approx.).
- . D'autres structures sont observées à peine 5 m de distance du chemin existant, et à environ 150 m au nord-est du banc d'emprunt. Ceux-ci correspondent à des structures rondes, de part et d'autre du chemin existant,



certaines possèdent de petits aménagements connexes; les cercles sont en général assez bien délimités par les blocs. Les structures sont nombreuses, certaines de grande dimension (4-5 m de diamètre) et des caches à viande présumées sont situées à proximité. L'environnement correspond à un champs de bloc relativement dense et l'endroit est légèrement en pente; un point d'eau maintenant presque asséché est situé légèrement au nord de ce secteur. Plusieurs vestiges osseux sont visibles en surface (mammifères marins divers surtout).

- \* Chemin existant: nouveau chemin n'apparaissant pas sur les photographies aériennes de 1975 (1:15 000). Celui-ci est orienté vers la future piste et sera vraisemblablement amélioré lors de la construction de la piste. Il est utilisé actuellement par les camions pour différents usages.
  
- \* Banc d'emprunt: Correspond au dépôt de gravier d'origine deltaïque qui se trouve quelque peu au nord-est du village. Cette butte est située à la confluence de deux (2) ruisseaux et de la rivière Inukjuak. Un banc d'emprunt y était déjà exploité en 1975. Actuellement, cet emplacement est presque complètement disparu par l'utilisation de toute la butte à diverses fins par la communauté.



Messieurs Simeonie Nalukturuk, le maire d'Inukjuak, Isaac Smiler et Charlie Adams ont contribué à l'étude à titre d'informateurs locaux concernant leurs connaissances de l'aire d'étude en relation avec le potentiel archéologique de celle-ci. Aussi, deux (2) autres informateurs ont répondu à une tentative de colliger plus d'informations en utilisant les ondes de la station de radio MF locale.



## 8.0 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS

### 8.1 Intégration des données

Les données archéologiques disponibles indiquent que l'occupation humaine de la région concernée pourrait remonter jusqu'à environ 3600 B.P. Il s'agit des occupations préhistoriques associées aux cultures pré-dorsétienne, dorsétienne et thuléenne. Aussi, tel qu'indiqué par les informations ethnohistoriques et par les informations colligées lors de la réalisation des activités de pré-inventaire, la région fut également occupée par les groupes d'Inuit historiques.

Ces données, complétées par celles concernant le paléoenvironnement et le contexte biophysique de la région, suggèrent que les schèmes de subsistance de ces populations furent orientés principalement vers l'exploitation des milieux marins et fluviaux. Evidemment, les espèces de mammifères terrestres ainsi que de l'avifaune fréquentant la côte et les environs des plans et cours d'eau furent aussi exploitées.

L'intensité de l'exploitation des différentes espèces fauniques a varié diachroniquement et selon la manifestation culturelle. Cette variation est reflétée, en partie, par les différences dans la distribution géographique des sites de différentes appartenances culturelles. Malgré ces différences, la plupart des emplacements choisis pour y établir des sites présentent un certain nombre de caractéristiques physiques communes. De plus, la plus grande partie de ces emplacements se trouve située en des endroits semblables tels l'embouchure d'une rivière, avancée de terre, etc.



La pondération de telles caractéristiques physiques ainsi que de la localisation des sites nous permet de formuler des critères particuliers permettant l'évaluation des différents degrés de potentiel des zones à l'étude.

## 8.2 Description des critères

Les données archéologiques actuellement disponibles et concernant l'aire d'étude permettent de déceler un nombre de caractéristiques habituellement associées aux endroits occupés ou utilisés par des populations inuit préhistoriques et historiques. Les caractéristiques décelées ont été complétées, premièrement, par les informations colligées sur le terrain. Deuxièmement, elles sont supportées par des données provenant des sites localisés dans les régions avoisinantes, surtout celle de la baie du Diana.

Les principales caractéristiques résultant de l'étude se rapportent aux variables physiques. Elles incluent la composition sédimentologique des emplacements, leur élévation et leur localisation par rapport aux plans et cours d'eau synchroniques et diachroniques à l'occupation du site. Les critères décrits au tableau 3 sont spécifiques à la détermination des zones de potentiel archéologique dans l'aire d'étude. Ces critères, regroupés selon chaque manifestation culturelle, se résument comme suit:



TABLEAU 3  
 DELIMITATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE  
 CRITERES D'EVALUATION PARTICULIERS

CRITERES	DEGRE DE POTENTIEL		
	A	B	C
Géographie	Petites et grandes baies et avancées de terre, isthmes et promontoires, flancs des vallées	Côtes et rives de contour rectiligne	Falaises, talus de collines, marécages, etc.
Morpho-sédimentologie	Cordons de plages soulevés, plages actuelles et terrasses composées de sable, gravier et blocs, champs de blocs, dépôts meubles de drainage efficace intercalés entre des affleurements rocheux	Epanchages fluvio-glaciaires et glaciaires composés de till ou autres matériaux granuleux modérément bien drainés, eskers, moraines, etc.	Alluvions récentes, dépôts de limon-argile, roc
Situation hydrographique	Sur les rives, autour ou à proximité des plans et cours d'eau actuels ainsi qu'au bord des anciens réseaux hydrographiques à 3 m au moins de la côte	Sur les rives ou à proximité des anciens réseaux hydrographiques situés entre 3 et 5 km de la côte	Petits étangs, ruisseaux et anciens réseaux hydrographiques localisés à plus de 5 km de la côte
Elévation			
a) Côte	0 à 50 m au-dessus du niveau de la mer	50 à 80 m	Plus de 80 m
b) Intérieur	0 à 15 m au-dessus du niveau des lacs et rivières importantes	15 à 25 m	Plus de 25 m

*Il pourrait y en avoir à cause de :*

. Concernant les occupations pré-dorsétiennes

Les sites d'habitation appartenant à la culture pré-dorsétiennne sont localisés sur des dépôts marins situés aux embouchures des rivières ou sur des baies. Les endroits bien drainés au relief horizontal composés de champs de blocs déposés sur des matériaux perméables, ainsi que les paléo-plages de gravier soulevées furent favorisés. L'altitude de ces endroits varie selon les différences géographiques des taux de relèvement isostatique; cette variation va de 12 m d'altitude (l'île de Diana) jusqu'à 126 m au-dessus du niveau de la mer. Les élévations intermédiaires semblent être les plus propices pour la localisation des sites pré-dorsétiens dans l'aire d'étude.

. Concernant les occupations dorsétiennes

Les sites dorsétiens sont associés à des plages de gravier, d'élévation relativement basse situées au pourtour des baies, sur des avancées de terre, au bord des lacs et des étangs, ainsi que le long de rivières de différentes dimensions et de ruisseaux. Les rivages rectilignes ne semblent pas avoir été privilégiés à des fins d'occupation. La plupart des sites d'habitation dorsétiens localisés dans la région se trouvent situés à des élévations inférieures à 20 m au-dessus du niveau de la mer. On trouve, cependant, des sites sis à des altitudes supérieures à 50 m. On croit qu'il pourrait s'agir de sites à fonction particulière, tel des emplacements de cairns.





*Il pourrait y avoir*

. Concernant les occupations thuléennes

Les critères morpho-sédimentologiques et la localisation des emplacements de sites thuléens sont semblables à ceux des sites dorsétiens. En fait, les sites dorsétiens furent fréquemment ré-occupés par des groupes thuléens. Ces sites néoesquimaux sont généralement situés à basse altitude et près de ou sur la plage actuelle. Les sites thuléens ne sont que rarement localisés à des élévations supérieures à 10 m au-dessus du niveau de la mer.

. Concernant les occupations inuit historiques

Les sites d'habitation des Inuit historiques de l'Ungava sont surtout localisés sur les plages actuelles composées de matériaux granuleux variés. Ces occupations sont abondantes sur l'étroite bande côtière et autour des lacs de dimensions importantes situés dans l'arrière pays. Les hautes terres et les zones éloignées des présents réseaux hydrographiques ne semblent pas avoir été favorisées par ces groupes historiques pour s'y installer.



## 9.0 ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

### 9.1 Zones de potentiel fort (A)

La superficie totale des zones de potentiel fort délimitées dans l'aire d'étude est de 11,74 km<sup>2</sup> (tableau 4). La plus petite de ces zones (A-6) s'étend sur une superficie de 0,02 km<sup>2</sup> et la plus grande (A-1), sur 6,0 km<sup>2</sup>. Ces zones comprennent des plages, cordons de plage et des terrasses, constitués de sable et de sable et gravier mélangés avec des blocs. Ces endroits sont principalement situés le long de la côte et des rivières ainsi qu'aux bords des lacs et des étangs. Une grande partie de ces lieux est aussi caractérisée par la présence d'affleurements rocheux.

Il nous faut cependant noter que les endroits délimités lors de notre étude ne représentent qu'un échantillon des zones de fort potentiel archéologique comprises dans l'aire d'étude, c'est-à-dire les zones identifiables à partir des photos aériennes disponibles.

### 9.2 Zones de potentiel moyen (B)

Les zones de potentiel moyen regroupent les endroits qui, en raison de leurs caractéristiques morpho-sédimentologiques et de leur situation par rapport aux ressources biologiques aquatiques semblent avoir été moins propices à l'occupation ou l'utilisation par les groupes humains. Ces zones, juxtaposées ou éloignées des zones de fort potentiel, couvrent une superficie totale de 8,67 km<sup>2</sup>. Les superficies individuelles de ces zones



varient d'un minimum de 0,43 km<sup>2</sup> (B-10) jusqu'à un maximum de 4,4 km<sup>2</sup> (B-12).

Les zones de potentiel moyen comprennent surtout des zones de moraines et des endroits, qui bien que présentant des caractères morpho-sédimentologiques intéressants, ne sont pas situés à proximité des plans et cours d'eau importants.

### 9.3 Zones de potentiel faible ou nul (C)

La superficie totale des zones de potentiel archéologique faible ou nul délimitées dans l'aire d'étude est de 24,98 km<sup>2</sup>. Ces zones sont principalement caractérisées par des sédiments mal drainés ou humides et par la présence de roc.

Il s'agit, en fait, d'endroits qui, compte tenu des critères d'évaluation particuliers préalablement établis, sont caractérisés par la lacune de conditions propices à l'établissement humain.



**TABEAU 4**  
**DESCRIPTION SOMMAIRE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE**  
**DANS L'AIRE D'ETUDE**

ZONE	SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS	LOCALISATION	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	ALTITUDE (m)	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )	EVALUATION JOUR/HOMME
A-1*	IcGm-1, 2,3,4,5, 6,7,8,9	Secteur cotier s'étendant de la limite nord-ouest de l'aire d'étude jusqu'à Inukjak et la rive ouest de la rivière Innuksuak s'étendant de la côte jusqu'à la limite nord-est de l'aire d'étude	Terrasses, plages et dépôts de sable et gravier; nombreuses avancées de terre et petites baies sur la côte et le long de la rivière suggère un fort potentiel pour les espaces dans cette zone située à l'extérieur des limites de la couverture photographique	0 à 30	6,0	2,5
A-2 *		Rive du secteur de la rivière Innuksuak compris dans l'aire d'étude et la partie de la côte s'étendant vers le sud-ouest de l'embouchure de la rivière	Potentiel suggéré par le contour de la côte et de la rive de la rivière	0 à 30	4,6	2,0
A-3	IcGm-21	Le pourtour du grand lac situé à l'est de la rivière Innuksuak à environ 600 m de la rivière	Potentiel suggéré par la superficie du lac et par la proximité de la rivière Innuksuak et de la côte	35 à 70	0,9	0,5

**TABEAU 4**  
**DESCRIPTION SOMMAIRE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE**  
**DANS L'AIRE D'ETUDE**

ZONE	SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS	LOCALISATION	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	ALTITUDE (m)	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )	EVALUATION JOUR/HOMME
A-4		Au sud du grand lac situé à l'ouest de la rivière Innuksuak environ 750 m de la rivière	Dépôts de sable et gravier, quelques terrasses	40	0,1	0,25
A-5		Bord sud du grand lac à l'ouest de la rivière Innuksuak, environ 750 m de la rivière	Dépôts de sable et gravier	30 à 50	0,12	0,25
A-6		Petite avancée de terre au bord nord du grand lac à l'ouest de la rivière Innuksuak, environ 1,5 km de la rivière	Dépôts sable et gravier alternant avec des affleurements rocheux	30 à 40	0,02	0,25
B-7 *		Juxtaposé à la partie ouest de la zone A-1	Potentiel suggéré par l'altitude et par proximité à la côte	10 à 30	0,99	0,5

**TABEAU 4**  
**DESCRIPTION SOMMAIRE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE**  
**DANS L'AIRE D'ETUDE**

ZONE	SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS	LOCALISATION	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	ALTITUDE (m)	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )	EVALUATION JOUR/HOMME
B-8		Juxtaposé à la partie centre de la zone A-1 au nord et au nord-est du village d'Imikjuak à environ 400 m de la côte et à peu près 700 m de la rivière Innuksuak	Nombreux dépôts de gravier séparés par des affleurements rocheux	30 à 50	1,0	0,5
B-9	IcGm-10	Entre la rivière Innuksuak et le grand lac à l'ouest de la rivière	Dépôts de sable et gravier alternant avec des affleurements rocheux et présence d'une moraine	20 à 40	0,75	0,5
B-10		Bords nord et sud-ouest du grand lac à l'ouest de la rivière Innuksuak	Dépôts de gravier intercalés avec des affleurements rocheux	30 à 50	0,43	0,25
B-11 *		A l'ouest de la partie nord-est du secteur de la rivière Innuksuak compris dans l'aire d'étude, incluant le pourtour sud d'un grand lac à la limite de l'aire	Potentiel suggéré par l'altitude et par la proximité de la rivière	30 à 45	1,1	0,5

**TABEAU 4**  
**DESCRIPTION SOMMAIRE DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE**  
**DANS L'AIRE D'ETUDE**

ZONE	SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS	LOCALISATION	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	ALTITUDE (m)	SUPERFICIE (km <sup>2</sup> )	EVALUATION JOUR/HOMME
B-12		Jouxtant la zone A-2, à l'est de la rivière Innutsuak et au nord du secteur de la côte au sud-est de l'embouchure de la rivière	Potentiel suggéré par l'altitude et par la proximité de la rivière et de la côte	20 à 80	4,4	1,0
C-13 *		La plus grande partie de l'aire d'étude à la fois à l'ouest et à l'est de la rivière Innuksuak	Roc, moraine, alluvions; terrain généralement très élevé et assez éloigné de la côte ainsi que de la rivière	20 à 125	24,98	Inspection visuelle intermittente lors de la réalisation de l'inventaire
<b>TOTAL:</b>				45,39	9,0	

## 10.0 RECOMMANDATIONS

La présente étude a permis de délimiter à l'intérieur de l'aire d'étude plusieurs zones de potentiel archéologique fort et moyen. Compte tenu des résultats de notre étude, nous recommandons:

- Qu'un inventaire archéologique systématique soit entrepris dans la zone étudiée, et ce dans les plus brefs délais.

Cet inventaire devrait être mené sur une période minimum de neuf (9) jours ouvrables. Le nombre de jours suggéré tient compte du temps nécessaire pour se rendre aux différents endroits à inventorier et pour cartographier les sites archéologiques déjà connus dans ces zones. L'équipe de terrain impliquée dans l'inventaire devrait alors se composer d'un minimum de deux (2) personnes, dont un archéologue senior, expérimenté dans les recherches préhistoriques de l'Arctique québécois.

- Que les activités d'inventaire soient concentrées prioritairement dans les zones de potentiel fort et moyen. Les zones de faible potentiel pourront faire l'objet d'une inspection visuelle, si le temps le permet.

Les activités d'inventaire devraient impliquer une inspection visuelle de la surface des zones de fort et moyen potentiel et la fouille de puits de sondage situés à intervalles réguliers dans chacune de ces zones. La réalisation de puits de sondage est de première importance dans les zones et secteurs de ces zones présentant des couches de sol organiques. Nous suggérons





un intervalle de dix (10) mètres entre les puits de sondage, cette distance pouvant être modifiée selon la grandeur de la superficie à échantillonner. Si ces sondages s'avéraient positifs, la fouille de puits plus grands, ou de puits situés à intervalle moins grand, serait alors nécessaire.

- . Qu'une évaluation des sites archéologiques préalablement localisés dans l'aire soit réalisée.

Nous faisons cette recommandation afin de compléter les informations actuellement disponibles pour ces sites. Cette démarche facilitera l'établissement d'éventuelles politiques de gestion des ressources patrimoniales localisées dans et aux environs de l'aire d'étude.

- . Que les Inuit participent de façon active à l'organisation et au déroulement des activités d'inventaire.

L'inventaire à effectuer sur le terrain devrait impliquer les organismes représentant les Inuit. Au niveau local, l'engagement d'un Inuk ou plusieurs Inuit de la communauté comme assistant(s) de terrain pourrait être conclu, ce qui permettrait l'initiation des Inuit aux techniques archéologiques relatives à la gestion de leurs propres ressources patrimoniales, tout en facilitant la consultation de la communauté locale.

- . Que la communauté locale soit consultée avant d'entreprendre l'inventaire proposé et une fois celui-ci effectué, qu'elle soit informée des résultats de la recherche dans les plus brefs délais.



La collaboration directe et active de la communauté dans toutes les étapes de l'inventaire suggéré est fondamentale pour mener à terme les activités de recherche prévues. De plus, il nous apparaît primordial d'informer la communauté locale des objectifs et des résultats de l'inventaire. Nous suggérons la préparation d'expositions informelles des vestiges archéologiques recueillis lors de la réalisation des travaux de terrain et l'organisation d'une réunion d'information visant à expliquer à la communauté locale, suite à l'achèvement des travaux, les résultats de la recherche. Ceci pourrait entraîner la production d'un ou de plusieurs compte rendus des résultats en Inuktitut pour fin de distribution à la communauté locale et dans les autres villages inuit du Nouveau-Québec.



## 11.0 BIBLIOGRAPHIE

### AMENATECH INC.

- 1983 "Analyse des données des sites archéologiques préhistoriques de la région de la Grande-Rivière-de-la-Baleine", rapport soumis au M.A.C., 25 p.

### AMENATECH INC.

- 1984 Prehistoric Inuit Archaeology in Quebec and Adjacent Regions: A Review and Assessment of Research Perspectives, rapport présenté à l'Institut culturel Avataq inc., Vol. 2, Research Orientations and Priorities: A Proposal, 62 p.

### ARCHEOTEC INC.

- 1980 "Inventaire archéologique. Route LG-2-GB-1-Poste-de-la-Baleine (km 240 à 290), rapport soumis à Hydro-Québec, 65 p.

### BARRE, G.

- 1970 Reconnaissance archéologique dans la région de la baie de Wakeham (Nouveau-Québec), Société d'archéologie préhistorique du Québec, Montréal.

### BIBEAU, Pierre

- 1984 "Etablissements paléoesquimaux du site Diana 73, Ungava", Collection Paléo-Québec, no 16, Programme Tuvaaluk, Université du Québec à Montréal, Montréal, 167 p.



BOSTOCK, H.S.

1979

"Subdivisions physiographiques du Canada", dans Géologie et ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W. Douglas, Commission géologique du Canada, Série de la géologie économique no 1, réimpression, Ministère de l'Energie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 9-30.

BRYSON, R.A. et W.M. WENDLAND

1967

"Tentative Climatic Patterns for some Late Glacial Episodes in Central North America" dans Life, Land and Water, éd. par W.J. Mayer-Oakes, University of Winnipeg Press, p. 271-290.

DESROSIERS, P.

1980

"Paleoeskimo Occupations at Diana I, Ungava Bay (Nouveau-Québec)", mémoire de thèse de maîtrise présentée au département d'Anthropologie, McGill University, Montréal.

ENVIRONNEMENT CANADA

1982

Dossier cartographique du Nouveau-Québec et des régions adjacentes, Bureau de la Baie James et du nord québécois.

HARP, E. JR

1972

"Archaeological investigations on the East coast of Hudson Bay. Report on NSF GS-2915", rapport soumis au National Science Foundation, Washington, D.C.



- 1974/1975 "A Late Dorset Copper Anulet from Southeastern Hudson Bay", Folk, vol. 16-17, p. 33-44.
- HARP, E. JR  
1976 "Dorset Settlement Patterns in Newfoundland and southeastern Hudson Bay" dans "Eastern Arctic Prehistory: Paleoeskimo Problems", éd. par M.S. Maxwell, Memoirs of the Society for American Archaeology, no 31, p. 119-138.
- HILLAIRE-MARCEL, C.  
1979 "Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects", thèse de doctorat d'état présentée à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI.
- JULIEN, M.  
1980 "Etude préliminaire du matériel osseux provenant du site dorsétien DIA.4 (JfE1-4), (Arctique oriental), Arctic, vol. 33, no 3, p. 553-568.
- LABORATOIRE D'ARCHEOLOGIE DE L'UQAM  
1980 Listes des sites archéologiques du Nouveau-Québec enregistrés au Laboratoire d'Archéologie de l'Université du Québec à Montréal.
- LABRECHE, Yves  
1980 "Nallualuk, le site de la grande traversée de caribou, lac Robert, péninsule d'Ungava, Nouveau-Québec (ROB-1), JcEo-1, communication orale présentée à la 13e réunion annuelle de l'A.C.A.,



Saskatoon, Sask., avril 1980; ms. déposé au  
Laboratoire d'Archéologie de l'UQAM, 9 p.

LEE, T.E.

1966

"Payne Lake: Ungava Peninsula Archaeology, 1967"  
Travaux divers no 12, C.E.N., Université Laval,  
Québec.

1971

"Archaeological Investigations of a Longhouse,  
Paniok Island, Ungava, 1970" Collection Nordicana  
no 33, C.E.N., Université Laval, Québec.

1973

"Norse Investigations, Ungava Bay, 1972", Journal  
anthropologique du Canada, vol. 11, no 2, p. 20-  
23.

1979a

"The Cartier Site, Payne Lake, Ungava, In its  
Norse Setting: Part 1", Journal anthropologique du  
Canada, vol. 17, no 1.

1979b

"The Cartier Site, Payne Lake, Ungava, In its  
Norse Setting: Part 2", Journal anthropologique du  
Canada, vol. 17, no 2.

LIU, K-B.

1981

"Pollen Evidence of Late-Quaternary Climatic  
Changes in Canada: A Review. Part II: Eastern  
Arctic and Sub-Arctic Canada", Ontario Geography,  
no 17, p. 61-81.



## MANNING

- 1951 "A Mixed Cape Dorset-Thule Site on Smith Island; East Hudson Bay", Bull. 123, Musée National de l'Homme, Ottawa, p. 64-71.

## MANSFIELD, A.W.

- 1968 "Seals and Walrus" in Science History and Hudson Bay, vol. 1, éd. par C.S. Beals, département de l'Energie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 378-387.

## MAXWELL, M.S. (éd.)

- 1976 "Eastern Arctic Prehistory: Paleoeskimo Problems", Memoirs of the Society for American Archaeology no 31.

## MCCART, P.J. et J.D. BESTE

- 1979 "Aquatic Ressources in the Northwest Territories, Science Advisory Board of the Northwest Territories, Yellowknife.

## MCGHEE, R et J. TUCK

- 1976 "Undating the Canadian Arctic", Memoirs of the Society for American Archaeology no 31, p. 6-14.

## MICHEA, J.P.

- 1950 "Exploration in Ungava Peninsula", Bull. 118, Musée National du Canada, Ottawa, p. 54-59.



PILON, J-L.

1978

"Rapport préliminaire des activités archéologiques au Lac Robert, Nouveau-Québec", rapport soumis au M.A.C., Québec.

PINARD, C.

1980

"DIA.3 (JfE1-3)", communication orale présentée à la 13e réunion annuelle de l'A.C.A., Saskatoon, Sask.

PLUMET, P.

1976

"Archéologie du Nouveau-Québec: habitats paléoesquimaux au Poste-de-la-Baleine", Paléo-Québec 6, U.Q.A.M., Montréal.

1979

"Thuléens et dorsétiens dans l'Ungava (Nouveau-Québec)" dans "Thule Eskimo Culture: An Anthropological Retrospective", éd. par A.J. McCartney, Collection Mercure no 88, A.S.C., Ottawa, p. 110-121.

1982

"Les maisons longues dorsétiennes de l'Ungava", Géographie physique du Quaternaire, vol. 36, no 3, p. 253-289.

PREST, V.K.

1979

"Géologie Quaternaire" dans Géologie et ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W. Douglas, Commission géologique du Canada, Série de la géologie économique no 1, réimpression,





Ministère de l'Energie, des Mines et Ressources,  
Ottawa, p. 675-764.

RICHARD, P.

1981 "Paleophytographie post-glaciaire en Ungava par  
l'analyse pollinique", Paléo-Québec 13.

SCIENCE ADVISORY BOARD OF THE NORTHWEST TERRITORIES

1980 Arctic Marine Mammals, rapport no 3, Yellowknife.

SMITH, E.

1980 Evolutionary Ecology and the Analysis of Human  
Foraging Behavior: An Example from the East Coast  
of Hudson Bay, University Microfilms  
International, Ann Arbor, Michigan.

STOCKWELL, C.H. et als.

1979 "Géologie du Bouclier canadien", dans Géologie et  
ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W.  
Douglas, Commission géologique du Canada, Série de  
la géologie économique no 1, réimpression,  
Ministère de l'Energie, des Mines et Ressources,  
Ottawa, p. 43-150.

TAYLOR, W.E. JR

1959 "Archaeological Work in Ungava and Mansel  
Island", Arctic Circular, vol. XI, no 4, p. 66-68.

1962 "Pre-Dorset Occupations at Ivujivik in  
Northwestern Ungava", Arctic Institute of North  
America Technical Paper 11, p. 80-91.



- 1968 "The Arnapiik and Tyara Sites: An Archaeological Study of Dorset Culture Origins", Memoirs of the Society for American Archaeology, no 22, American Antiquity, vol. 33, no 4, p. 2.
- TURNER, Lucien M.
- 1979 Ethnology of the Ungava District, Hudson Bay Territory, Presses Coméditex, Québec, (ré-imprimé du Eleventh Report of the Bureau of Ethnology, Smithsonian Institution Washington, D.C., 1894).
- VEZINET, M.
- 1982 "Occupation humaine de l'Ungava. Perspective ethnohistorique et écologique", Paléo-Québec 14, U.Q.A.M., Montréal.
- WALLRATH, M.
- 1958 Field Notes, Povungnituk, Quebec, Musée National de l'Homme ms. 1420.
- WEETALUKTUK, D.
- 1979 "Proposal for Archaeological Salvage near Inukjuak, Quebec East Coast, Hudson Bay", projet soumis au M.A.C., Quebec.
- 1980 "Description of Dorset Eskimo Sites and Artifacts at Inukjuak, Northern Quebec, Central East Hudson Bay" rapport soumis au M.A.C., Quebec.



1982 Eastern Hudson Bay Archaeological Project. A Cultural Ecological Perspective on Archaeological Sites in the Region", projet soumis au C.R.S.H.S., Ottawa.



**ANNEXE A**

